

Assistant(e) social(e)

a) Allocation des ressources

Recevoir et instruire les demandes d'aides (financières, logistiques, ...) introduites par les étudiants.
Synthétiser et présenter anonymement ces dernières au conseil social pour décision.
Assurer le suivi des décisions entérinées par le conseil.

b) Accompagnement des étudiants

Assurer l'écoute des étudiants pour les problématiques diverses.
Les informer quant aux services disponibles (bourse, planning familial, aide alimentaire, ...).
Le cas échéant, les accompagner dans leur démarche d'accès aux dits services.
Proposer, si nécessaire, de nouvelles pistes.
Instruire les demandes d'accès au statut d'étudiant de condition modeste.

c) Inclusif

Instruire les demandes relatives à l'inclusif et en assurer le suivi conformément au prescrits légaux.

d) Réunions/rapports

Convoquer les réunions de conseil social
Etablir un rapport des débats au terme de chacune d'elle (deux à trois par an).
Etablir un rapport de fonctionnement annuel
Transmettre les rapports au Délégué au Gouvernement ainsi qu'aux membres du conseil social

e) Endosser le rôle de personne de confiance en faveur des membres des personnels

Le détail de la mission est disponible sur le site internet rubrique « école » « travailler à l'esa ».
Ceci implique une formation de base de trente heures ainsi qu'une heure de supervision annuelle.

Décret fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts
(organisation, financement, encadrement, statut des personnels, droits et devoirs des étudiants)

Conseil social et subsides sociaux

D 20.12.2001 ART 32 > 34

D 20.12.2001 ART 58 > 60quater

Décret relatif à l'enseignement supérieur inclusif pour les étudiants en situation de handicap

D 30.01.2004

Barème : cat4 anc0 suivant commission paritaire 225.02 (tableau barémique disponible sur demande)
expérience utile valorisable à hauteur de 3 années.

Diplôme : bachelier assistant social

Charge horaire : 36H semaine

Contrat à durée indéterminée

Proximité géographique plébiscitée.

Contact :

ECOLE SUPERIEURE DES ARTS SAINT-LUC DE TOURNAI

Christophe STEPHANY, économiste

Chaussée de Tournai(R-C) 7 - 7520 Tournai BELGIQUE

Email : christophe.stephany@saintluctournai.be

La candidature doit être introduite de manière électronique via le lien suivant :

<http://emplois-esa.saintluctournai.be>

rubrique « poste assistant(e) social(e) » « postuler » pour le 15 novembre 2021 au plus tard.